

Conseil municipal 16 septembre 2021  
Compte-rendu de séance

Le 16 septembre 2021 à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué le 10 septembre 2021, s'est réuni au lieu habituel, sous la présidence d'Emily UNIA, Maire.

**Présents :**

Emily UNIA - Catherine POMMET - Gilles FONTAINE - Géraldine MALTERRE - Philippe VILARD - Christian BROUILLARD - Chantal CHATAGNIER - Jean-Paul DE SOUSA - Frédéric DELALANDE - Arlette DENIS - Stéphanie DEY - Amélie FEVRE - Alain MICHEL - Christian PERDRIX - Christelle VAUCHER

**Nombre de conseillers :**

- en exercice : 15
- présents : 15
- absents : 0
- procurations : 0

Date d'affichage : 20/09/2021

Secrétaire de séance désigné par le conseil : Christelle VAUCHER

**Approbation du compte-rendu du 22 juillet 2021**

Le compte-rendu du 22 juillet 2021 est approuvé à l'unanimité.

**Urbanisme :**

Déclarations préalables :

- Creux Gonin Ternant : Installation panneaux photovoltaïques
- Champs de Saint Bénigne : Installation panneaux photovoltaïques
- Léal : Installation panneaux photovoltaïques

DIA :

- Moulin Mairie
- Petites Varennes
- Mairie Vignes des mares
- Les Bonnots

Permis de construire :

- Eglise Montaplan : maison individuelle
- Clos Mallot : maison individuelle
- Clos Mallot : maison individuelle
- Les Mollets : maison individuelle
- Curtil Guépy : Rénovation transformation d'un hangar en habitation

CU :

- Moulin Mairie

**Bâtiments communaux :**

- Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour que Madame Le Maire signe une convention de mise à disposition de locaux avec l'Association Familiale Rurale 1,2,3 Soleil pour l'accueil périscolaire.
- L'entreprise Catherin est intervenue pour faire un état des lieux de la toiture de l'église.
- Les travaux de raccordement du chauffage à l'école ont été achevés pendant l'été.
- Afin de préparer la rentrée des classes, des petits travaux ont été réalisés à l'école : marquage au sol de jeux dans les cours de récréation, bac à sable...

**Voirie :**

- Les travaux de consolidation de la pile centrale et des culées du pont du moulin ont été effectués fin août.
- L'abribus à l'arrêt « salon de coiffure » a été installé. Pour rappel, la structure a été prise en charge et installée par la Région Auvergne Rhône Alpes et la commune s'est chargée de la pose de la dalle en béton.
- Les travaux de remise en état de la RD933 ont été réalisés par le département. La commune a pris en charge la réhausse des tampons.
- Après un état des lieux des routes communales par la commission voirie, 3 tronçons nécessitant un entretien et une amélioration ont été définis pour cette année. Ces travaux concernent : Mairie Vigne des Mares, Croix Ravier Villeneuve et la liaison entre ces 2 axes. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise COLAS en grave émulsion.
- La commission voirie et les adjoints ont rencontré Monsieur Meunier de l'ADIA le 7 septembre afin de présenter différents projets d'aménagement d'un plateau sur la RD2. Cet aménagement vise à sécuriser la traversée du carrefour au croisement avec la voie communale Eglise Montaplan.

**Finances :**

Madame le Maire présente des devis :

- Rehausse de 7 tampons sur la RD933 préalablement à la pose d'enrobé pour 5292,84 € TTC auprès de la société EUROVIA
- Réfection de la voirie par l'entreprise COLAS pour 38045,25 € HT
- Réparation du véhicule des pompiers pour 396,66 € chez AP Automobiles

Ces devis sont validés.

Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour autoriser l'admission en non-valeur de la somme de 355,26 € qui concerne une redevance assainissement.

L'association «Familles rurales 1,2,3 Soleil » qui a repris la gestion de l'accueil périscolaire « Les p'tits loups » sollicite une subvention de 650 € pour l'année 2021. Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour verser cette subvention.

La commune sollicite le groupement d'employeurs Agri Emploi 01 pour une mise à disposition de personnel pour venir en appui au service technique. Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour adhérer à Agri Emploi 01 – service de remplacement et autorise Madame le Maire à signer, en fonction des besoins, les conventions et documents nécessaires à la mise à disposition de personnel.

**Syndicat d'eau potable Saône Veyle Reyssouze :**

Madame Le Maire présente au conseil municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable pour l'exercice 2020.

**Salle multifonction :**

Le règlement de location de la salle multifonction a été actualisé.

Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour accepter l'actualisation du règlement de mise à disposition de la salle multifonction dans le cadre des locations de privés ou d'associations communales.

Géraldine Malterre explique que la commune de Saint-Bénigne souhaite encadrer l'utilisation de la salle multifonction par l'association Saint Béaal. Une convention de mise à disposition est signée entre la commune et l'association. Un forfait de 1000€ par an est appliqué pour l'utilisation de la salle pour près de 15h d'activités suivant les semaines.

Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour autoriser Madame le Maire à signer la convention de mise à disposition de la salle multifonction avec l'association Saint Béaal.

**Commissions communales :**

La commission communication a rencontré le 24 aout le prestataire en charge de la prestation d'un logo.

Le film de présentation de la commune réalisé par drone au printemps est mis en ligne sur le site internet de la commune.

La commission urbanisme s'est réunie le 25 aout pour une visite de terrain sur la commune dans le cadre de l'étude du PLUi.

Le 3 septembre, la commission développement durable a préparé l'opération « Nettoyage d'Automne ». Cette action se déroulera le samedi 25 septembre à partir de 9h.

**Communauté de Communes Bresse et Saône :**

Madame Le Maire rend compte des diverses réunions auxquelles elle a assisté.

**Compte rendu de diverses réunions :**

Le CCAS s'est réuni le 8 septembre, il a acté l'organisation du repas des aînés le 27 novembre.

Catherine Pommet et Géraldine Malterre ont assisté à l'AG de Saint Béaal qui s'est tenue le 9 septembre.

Madame Le Maire et sa première adjointe se sont rendues à la réunion d'informations de l'association « Familles rurales 1,2,3 Soleil » le 31 Aout.

**Informations diverses :**

Un pass sanitaire est désormais obligatoire pour avoir accès à la bibliothèque municipale.

L'église de Saint-Bénigne sera ouverte au public le samedi 18 septembre à l'occasion des journées européennes du patrimoine.

L'Ephad de Pont de Vaux remercie la commune d'avoir mis à disposition la salle multifonction le 24 aout pour accueillir des résidents originaires de Saint-Bénigne pour un pique-nique.

Des élus ont rencontré l'interlocuteur Enedis de la commune le 16 septembre pour présenter ses missions.

Clôture de la séance à 20h30

